

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de ville de Desbiens tenue dans la salle des délibérations du conseil mardi le 12 juin 2023, à 19h30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Claude Delisle.

Sont présents (es): Monsieur le maire : Claude Delisle

Messieurs les conseillers : Gilbert Doucet
Marc Fortin

Mesdames les conseillères : Suzie Gervais
Tania Côté

Étaient absents Messieurs les conseillers : Gaéтан Boudreault
Michel Allard

Également présent : Monsieur Mathieu Simard, directeur général

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Claude Delisle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

63-06-23

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour comme suit:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023;
- 4) Demandes de subvention ou invitation;
 - a. Tournoi de golf classique Waskehegen
 - b. Traversée internationale du Lac-St-Jean
 - c. Corps de Cadet 752 Desbiens Métabetchouan
 - d. Le centre de femmes au Quatre-temps
- 5) Embauche du monsieur Mathieu Simard à titre de directeur général permanent pour ville de Desbiens;
- 6) Offre de service pour la révision des finances de la ville par Raymond Chabot Grant Thornton;
- 7) Offre de service pour la révision des banques de temps et les salaires par Raymond Chabot Grant Thornton;
- 8) Démission de l'employé municipal numéro 14-0009;
- 9) Embauche de madame Isabelle Leduc à titre d'adjointe à la direction permanente pour la ville de Desbiens;
- 10) Proposition de service pour la coordination architecturale de la caserne de pompier de Desbiens par MSH;
- 11) Résolution intervention relativement aux retards des dépôts des états financiers pour les villes retardataires au MAMAH;
- 12) Support à l'école St-Gérard pour la construction de douches dans le nouveau gymnase;
- 13) Décision concernant la réparation de l'ancien camion benne;
- 14) Avis de motion pour le règlement de la cour municipale;
- 15) Dépôt du projet de règlement pour la cour municipale;
- 16) Offre de service pour la poursuite des travaux avec le lac Castor par Environnement Ca;
- 17) Résolution pour le soutien financier des municipalités dans le dossier de la taxation des boisés sous aménagement; RETIRÉ
- 18) Varia; _____

- 19) Rapport des comités;
- 20) Acceptation des comptes du mois;
- 21) Période de questions;

22)Clôture de la séance.

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité:

D'accepter l'ordre du jour tel que lu et modifié.

64-06-23

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE des copies du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 mai 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu par la Loi sur les cités et villes:

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Tania Côté et résolu à l'unanimité:

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023

Demandes de subventions

Tournoi de golf classique Waskehegen

Aucun montant ne sera octroyé car, cette année, nous donnons aux organismes qui inclue des gens de Desbiens

Traversée internationale du Lac-St-Jean

Aucun montant ne sera octroyé car, cette année, nous donnons aux organismes qui inclue des gens de Desbiens

Corps de Cadets 752 Desbiens Métabetchouan

Une vérification s'impose pour savoir si des jeunes de Desbiens font partis du corps de cadets.

Le centre des femmes au Quatre-temps

Aucun montant ne sera octroyé car, cette année, nous donnons aux organismes qui inclue des gens de Desbiens

65-06-23

Embauche de monsieur Mathieu Simard à titre de directeur général permanent pour la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mathieu Simard a été embauché à titre de directeur général de la ville de Desbiens le 17 novembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Simard avait une période de probation de six(6) mois se terminant le 17 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le maire Claude Delisle ainsi que Monsieur le conseiller Marc Fortin ont procédé à l'évaluation écrite de Monsieur Simard au mois de mai avec un document fourni par Madame Guylaine Dubé consultante dans le dossier d'embauche;

Il est recommandé, aux membres du conseil, par Monsieur Delisle et Monsieur Fortin de procéder à l'embauche de Monsieur Mathieu Simard à titre de directeur général permanent pour la ville de Desbiens;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de Monsieur Mathieu Simard à titre de directeur général permanent de la ville de Desbiens.

Monsieur le conseiller Gilbert Doucet s'est abstenu de voter pour des raisons de conflit d'intérêt.

66-06-23

Offre de service pour la révision des finances de la ville par Raymond Chabot Grant Thornton;

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton s'occupe des états financiers de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de production des états financiers 2021 plusieurs normes comptables n'ont pas été respectées;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise nous offre de revoir les pratiques comptables des années passées;

CONSIDÉRANT QU'ils offrent de la formation adéquate et personnalisée aux municipalités qui le désirent;

CONSIDÉRANT QUE Raymond Chabot Grant Thornton connaît notre situation et nos pratiques vu qu'ils travaillent déjà avec nous;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service présenté à la ville soit une banque de temps de 180h plus le kilométrage pour un montant d'environ 51 450\$, pourrait nous aider à régulariser nos finances municipales;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'offre est en dessous de 125 000\$ donc nous n'avons pas à passer par des appels d'offre;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour le redressement des finances de la ville de Desbiens.

67-06-23

Offre de service pour la révision des banques de temps et des salaires par Raymond Chabot Grant Thornton;

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton s'occupe des états financiers de la ville de Desbiens

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de production des états financiers 2021 certaines questions concernant les banques de temps des employés ainsi que les salaires n'ont pu être expliqués par la nouvelle administration de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT LA disponibilité de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour nous aider à régulariser et comprendre les lacunes dans les banques de temps et les salaires;

CONSIDÉRANT QUE les documents nécessaires aux travaux comptables seront envoyés sous peu;

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité :

DE mandater la firme comptable RCGT pour expliquer les irrégularités trouvées lors des travaux sur le projet d'états financiers 2021.

68-06-23

Démission de l'employé municipal numéro 14-0009;

CONSIDÉRANT QUE l'employé municipal numéro 14-0009 a communiqué avec monsieur le maire Claude Delisle ainsi que Mathieu Simard pour leur faire part de son désir de démissionner de son poste au sein de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Delisle et monsieur Simard ne se sont pas opposés à sa démission;

Il est proposé par monsieur Gilbert Doucet, appuyé par madame Tania Côté et résolu à l'unanimité :

D'accepter la démission de l'employé numéro 14-0009.

69-06-23

Embauche de madame Isabelle Leduc à titre d'adjointe à la direction permanente pour la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT la démission de l'adjointe à la direction de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE madame Isabelle Leduc occupe le poste par intérim depuis le départ de l'employé numéro 14-0009;

CONSIDÉRANT QUE madame Leduc est la seule à avoir postulé à l'interne pour le poste;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité;

D'embaucher madame Isabelle Leduc à titre d'adjointe à la direction permanente pour la ville de Desbiens.

70-06-23

Proposition de service pour la coordination architecturale de la caserne de pompiers de Desbiens par MSH;

CONSIDÉRANT QUE la caserne de pompiers de Desbiens est non adéquate et que nous devons investir dans cette infrastructure essentielle;

CONSIDÉRANT QUE nous avons comme projet de refaire la caserne de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE la firme MSH nous offre de faire la collaboration et l'évaluation structurale de l'endroit idéal pour la construire ou la rénover;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service coûterait 7 473.38\$ en service d'ingénierie;

CONSIDÉRANT QUE le projet peut être financé en grosse partie par le gouvernement moyennant des subventions;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Tania Côté et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de MSH et d'aller de l'avant avec la coordination du projet de nouvelle caserne de pompiers à Desbiens.

71-06-23

Résolution intervention relativement aux retards des dépôts des états financiers pour les villes retardataires au MAMAH;

ATTENDU QUE les municipalités du Québec doivent transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 15 mai de chaque année, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe;

ATTENDU QUE cette reddition de compte constitue un incontournable pour toutes les municipalités et villes du Québec, d'abord envers les citoyens, puis pour le MAMH parce qu'elle sert à établir les montants auxquels les municipalités ont droit à travers différents programmes et/ou subventions;

ATTENDU QU'un retard à transmettre les états financiers est mal perçu par le gouvernement qui peut, dans certains cas, retarder les compensations tenant lieu de taxes ou les remboursements de TVQ, privant les municipalités de liquidités;

ATTENDU QUE les municipalités retardataires sont souvent mal perçues par les marchés financiers, ce qui pourrait également se traduire par une « hausse des coûts d'emprunt »;

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec qui a déposé en mars 2022 un rapport dédié à la transmission des rapports financiers, indique que les municipalités les plus tardives comptent moins de 1 000 habitants;

ATTENDU QU'effectivement, les municipalités les plus touchées traversent une crise sans précédent avec des directions municipales à bout de souffle, épuisées, avec des départs à la retraite où l'embauche d'un remplaçant ou d'une remplaçante devient une opération délicate;

ATTENDU QUE les petites municipalités en région ne peuvent souvent pas compter sur du personnel compétent en matière de comptabilité municipale et que dans ce contexte, le travail des vérificateurs et auditeurs devient plus complexe;

ATTENDU QUE sur les 216 municipalités jugées non conformes, plus de 70 comptent moins de 1 000 habitants reflétant cette dure réalité;

ATTENDU QUE certaines régions du Québec semblent plus frappées que d'autres notamment le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, l'Outaouais et la Montérégie;

ATTENDU QUE dans son rapport de mars 2022, jamais la Commission municipale n'a tenu compte de la disponibilité de firmes de vérificateurs comptables ou de leur présence en région;

ATTENDU QU'en plus de la lacune liée à la présence de cabinets comptables en milieu rural, ces derniers doivent actuellement conjuguer avec une pénurie de main d'œuvre qualifiée avec comme résultats, qu'ils doivent mettre un terme à beaucoup de relations d'affaires;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de petite taille ayant vécu le remplacement d'une direction générale créant un impact sur la gestion comptable, sont délaissées par les cabinets comptables, ces derniers préférant se concentrer sur les municipalités plus peuplées et plus stables;

ATTENDU QUE dans ce contexte, le MAMH ne devrait pas pénaliser les municipalités délaissées par les cabinets comptables parce qu'elles ne sont pas responsables du retard;

ATTENDU QU'à l'inverse, la majorité des municipalités ayant pu produire et transmettre leurs états financiers dans les délais ont subi une hausse marquée des tarifs des vérificateurs, souvent près du double des coûts habituellement facturés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE :

- Le conseil de la Municipalité de Desbiens demande à la FQM et la l'UMQ d'inscrire ce sujet majeur à l'ordre du jour du prochain Congrès annuel;
- La FQM et l'UMQ débattre de cette crise sans précédent avec le MAMH afin de trouver une solution pour que les plus petites municipalités reçoivent un traitement correspondant à leur situation et réalité, afin qu'elles ne soient plus pénalisées parce qu'elles ne trouvent pas de cabinets comptables;
- La FQM et l'UMQ se penche urgemment sur cette problématique frappant les municipalités rurales en leur proposant une alternative ou un accompagnement comptable approprié;
- La Municipalité de Desbiens transmet cette résolution à toutes les municipalités visées et qualifiées « retardataires » dans le rapport de mars 2022 en leur demandant de faire parvenir cette résolution à la FQM et à l'UMQ;

72-06-23

Support à l'école St-Gérard pour la construction de douches dans le nouveau gymnase;

CONSIDÉRANT QUE les plans du nouveau gymnase de l'école St-Gérard sont en préparation;

CONSIDÉRANT QUE les douches ont été retirée des plans initiaux;

CONSIDÉRANT QUE pour les citoyens et les élèves qui fréquenteront le gymnase, il est essentiel d'avoir la possibilité de prendre une douche après l'activité physique;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Desbiens soutien que ces douches sont essentielles;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Desbiens à accès au Fonds régions et ruralité (FRR);

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité :

DE prendre une montant de 20 000\$ du FRR pour payer l'installation de douches dans le nouveau gymnase de l'école St-Gérard en plus du montant

déjà accordé pour l'installation du mur mitoyen entre les deux parties du gymnase double.

73-06-23

Décision concernant la réparation de l'ancien camion benne;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien camion benne de la ville de Desbiens à un bris de structure;

CONSIDÉRANT QU'il ne passe pas l'inspection mécanique de la SAAQ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs soumissions ont été demandé et que le coût total des réparations pour la structure serait d'environ 7 000\$;

CONDISÉRANT QU'il serait possible de le vendre tel quel pour un cout moins élevé vu l'état du camion;

CONSIDÉRANT QUE suite aux réparations, il est possible que le camion ne passe pas l'inspection mais il sera quand même possible de le vendre;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité

DE faire réparer l'ancien camion benne de la ville de Desbiens.

74-06-23

Avis de motion pour le règlement de la cour municipale;

Monsieur Marc Fortin. conseiller, par la présente :

- **Donne Avis de motion**, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, l'entente entre la ville de Desbiens et la ville d'Alma concernant la cour municipale
- **Dépose le projet pour l'entente pour la cour municipale qui a pour objet** l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de Ville d'Alma, appelée « cour municipale d'Alma », sur le territoire de la MRC Lac-St-Jean Est, incluant celui des municipalités participantes, afin de favoriser l'accès à la justice de es citoyens.

75-06-23

Offre de service pour la poursuite des travaux du lac Castor par Environnement CA;

REPORTER POUR ÉCLAISSISSEMENTS EN FONCTION DE QUI PEUT FAIRE DES TRAVAUX

76-06-23

Résolution pour le soutien financier des municipalités dans le dossier de la taxation des boisés sous aménagement

REPORTER

VARIA

77-06-23

Dossier vente de terrain Gérald Savard

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gérald Savard a signé une promesse d'achat pour une parcelle de son terrain;

CONSIDÉRANT QUE nous devons passer chez le notaire pour officialiser la vente du terrain;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Tania Côté et résolu à l'unanimité :

DE mandater monsieur le maire Claude Delisle et monsieur le directeur général Mathieu Simard comme signataires dans le dossier de la vente du terrain de monsieur Gérald Savard;

78-06-23

Achat de la licence du Dossier central de PG solution

CONSIDÉRANT L'embauche d'une nouvelle inspectrice/urbaniste à la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QU'elle a besoin d'outil de travail adéquat pour accomplir sa tâche;

CONSIDÉRANT QUE la plateforme du Dossier central de PG solution offre tous les outils nécessaires à ses besoins;

CONSIDÉRANT QUE la licence pour ce logiciel coute 6 145\$ plus les frais annuels de 1 328\$/an;

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité :

DE procéder à l'achat de la licence du Dossier central de PG solution pour permettre à madame Robertson d'effectuer son travail.

Stationnement du parc Octopus

Suite à la demande d'une citoyenne lors du dernier conseil de ville concernant l'entente avec le Parc Octopus pour le stationnement au garage municipal, Monsieur Mathieu Simard présente la confirmation de la police d'assurance du Parc Octopus en ce qui a trait aux accidents qui peuvent se produire sur les lieux du garage municipal.

79-06-23

Ouverture de poste pour une brigadière à temps partiel

CONSIDÉRANT QUE madame Carole Gagné, notre brigadière municipale depuis plus de 35 ans désire réduire ses heures de travail;

CONSIDÉRANT QUE madame Gagné est flexible sur les arrangements au niveau des heures qu'elle veut faire;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

De procéder à une ouverture de poste pour une brigadière à temps partiel dans les plus brefs délais.

Rapport des comités

Culture

Monsieur le maire Claude Delisle nous fait part qu'il a assisté à sa dernière réunion pour la politique culturelle. Celle-ci devrait sortir au début de l'automne Il y aura une consultation publique pour les citoyens de Desbiens sur les désirs de ceux-ci en matière de loisir et culture.

Régie Incendie

Il y a eu trois (3) sorties des pompiers au mois de mai pour les fausses alarmes. La Régie pense à bientôt à facturer lors des déplacements sans fondement.

Réseau biblio

Lors de la dernière AGA, ils ont remis le rapport annuel et le rapport sectoriel. Ils ont aussi félicité Régine Brassard pour ses 15 ans de service en tant que responsable de la bibliothèque de Desbiens. Cet été il y aura un club de lecture pour les enfants.

École

Nous sommes heureux car tous les professeurs reviennent en poste l'an prochain sauf l'orthopédagogue et le professeur d'éducation physique. Nous avons eu la confirmation qu'il y aura une maternelle 4 ans jointe à la 5 ans cette année.

Un 10% du budget du nouveau gymnase devra avoir un volet culturel. Le directeur de l'école veut faire une demande d'activité.

Le 16 juin c'est la journée des finissants CREPAS pour souligner les finissants de 6^{ième} année et de cinquième secondaire. Madame Tania Côté invite les conseillers du conseil municipal de partager une photo de finissants d'eux sur les réseaux sociaux. Un cocktail sera remis aux finissants

Loisirs

Le 24 juin il y aura plusieurs activités pour la fête nationale. Madame Suzie Gervais invite les citoyens de Desbiens à participer en grand nombre.

Résidence Gérard-Blanchet

Ils sont en attente d'une réunion. Madame Suzie Gervais demande aux membres du conseil et aux citoyens de se renseigner auprès de leurs proches car il manque une cuisinière à la résidence.

OMH

Ils auront une réunion cette semaine.

80-06-23

Acceptation des comptes du mois

Les comptes du mois ont été reporté car monsieur Michel Allard était absent.

Période de questions

Adjointe administrative

Questions sur le pourquoi des retards des états financiers et sur le processus de recherches de documents par RCGT

Réseau d'eau et d'égout

Bornes fontaines non fonctionnelles

Clôture derrière le 411 13^{ième} avenue pourquoi elle est plus basse que le reste de la clôture

Faire enlever les abris d'hiver

Présence de moto et de Quad sur la véloroute et réparation en ciment

Réparation des nids de poule dans la ville

Questionnements sur le nom et le véhicule de la nouvelle urbaniste

Qu'est-ce qu'il advient du restaurant en faut de l'hôtel de ville

Budget des salaires

Les finances vues par le MAMH

Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Marc Fortin, monsieur le maire Claude Delisle déclare la clôture de la séance à 20h49.

Claude Delisle
Maire

Mathieu Simard
Directeur général